



Rapport Annuel

R-Co Sélection Euro

31 Décembre 2020

Table des matières

Table des matières	2
1. Informations générales	3
1.1 Acteurs	3
2. Caractéristiques principales de l'OPC	4
2.1 Objectif de gestion	4
2.2 Profil de risque et de rendement	4
2.3 Catégories de parts	5
3. Compte-rendu d'activité	6
3.1 Performances du 01/01/2020 au 31/12/2020	6
3.2 Commentaire de gestion	6
4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue	9
4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice	9
4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice	9
4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.	9
4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	10
4.4.1 Instruments financiers dérivés	12
4.4.2 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres	12
4.5 Risque global	12
4.6 Informations sur les risques financiers	12
5. Informations réglementaires	13
5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients	13
5.1.1 Introduction	13
5.1.2 Politique de sélection des intermédiaires	13
5.1.3 Politique d'exécution des ordres	14
5.1.4 Evaluation et notation des intermédiaires	14
5.1.5 Dispositif de contrôle	15
5.1.6 Meilleure sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche	15
5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173	16
5.3 Exercice des droits de vote	16
5.3.1 Politique de vote	16
5.3.2 Exercice des droits de vote	17
5.4 Politique de rémunération	17

1. Informations générales

R-Co Sélection Euro est un FCP de droit français.

1.1 Acteurs

Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe
Société en commandite simple
29, avenue de Messine
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014

Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

Rothschild Martin Maurel
Société en Commandite Simple
29, avenue de Messine
75008 PARIS

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)

Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assurera seule la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :

CACEIS Fund Administration – 1-3, Place Valhubert – 75013 Paris

2. Caractéristiques principales de l'OPC

2.1 Objectif de gestion

Objectif de gestion :

R-co Selection Euro a pour objectif de gestion d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice Euro Stoxx ® DR, en étant en permanence investi et exposé à hauteur de 90% de son actif sur le marché des actions de la zone euro.

Indicateur de référence :

L'indice de référence est l'Euro Stoxx ® DR (dividendes réinvestis) (Code Bloomberg : SXXT Index). Cet indice est un indice de référence des actions de la zone euro calculé par Stoxx Limited et regroupe les 300 premières capitalisations de la zone euro. Cet indice est disponible sur le site www.stoxx.com

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence n'est pas encore inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Ce FCP a pour objectif de gestion la recherche d'une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Euro Stoxx ® DR, sur la durée de placement recommandée. La composition du FCP peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le FCP n'est pas un FIA indiciel.

2.2 Profil de risque et de rendement



- Le niveau de risque de ce FIA est de 6 (volatilité comprise entre 15% et 25%) et reflète principalement son positionnement sur le marché des actions de la zone Euro.
- Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.
- La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
- Le FIA n'est pas garanti en capital.

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

- Impact des techniques telles que des produits dérivés : L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

2.3 Catégories de parts

Le FCP possède deux catégories de part : La part C et la part M.

Catégorie de part	Code Isin	Affectation des sommes distribuables	Devise de libellé	Souscripteurs concernés	Montant minimum de souscription initiale
Part C	FR0010784330	Capitalisation	EUR	Tous souscripteurs	1 part
Part M	FR0013371838	Capitalisation	EUR	Parts réservées aux FCPE, aux salariés et aux mandataires sociaux du groupe Rothschild & Co	1 000 Euros VL d'origine : 1 000 Euros

3. Compte-rendu d'activité

3.1 Performances du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Performance absolue	Performance relative à l'indice de référence
R-Co Sélection Euro, part C	-8,88%	+0,25%
R-Co Sélection Euro, part M	-7,50%	+0,25%

Note : Les performances de R-Co Sélection Euro sont calculées nettes de frais de gestion, dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

3.2 Commentaire de gestion

Au cours de la période, et malgré la situation sanitaire, le MSCI Monde a progressé en euros et dividendes réinvestis de 7,0%, avec une surperformance marquée pour le S&P en hausse de 8,8% alors que DJ Eurostoxx progressait légèrement de 0.8%. En Asie le Nikkei affiche une hausse de 13,8%. Au sein des marchés émergents, la bourse brésilienne a été particulièrement pénalisée par sa devise et termine en repli de 27.1% en euros, à contre-courant du MSCI Emergents qui prenait 8.8%, grâce à la très bonne tenue du marché chinois, le MSCI China progressant de 19.1% sur un an. Le taux 10 ans allemand est en repli de 38 bp sur la période pour clôturer à -57 pb après avoir touché -0.86pb au plus bas en mars, au cœur de la première phase de la crise sanitaire. Le taux 10 ans américain s'est lui fortement resserré et a perdu 1% pour clôturer la période à 91 bp. Sur le front des devises, l'euro s'est fortement réapprécié contre le dollar et termine l'année avec une parité de 1.22 en progression de 8.9%. Enfin, le prix du baril a poursuivi sa correction avec un retrait de 21% et un prix de 48\$ pour le WTI en fin de période, après avoir touché un point bas de à 17.3\$ en avril.

L'année a été marquée par la pandémie de COVID apparue en Chine fin 2019 avant de s'étendre sur l'ensemble de la planète. La propagation du virus et les mesures de confinement prises ensuite dans de nombreux pays ont entraîné au cours du 1er trimestre 2020 une baisse historique de toutes les places boursières, tant par l'ampleur de la correction que par sa rapidité. Les réponses budgétaires et monétaires des autorités se sont rapidement mises en place pour prendre une ampleur également historique au cours de la troisième semaine du mois de mars. Du côté des banques centrales, celles qui pouvaient le faire ont fortement baissé leurs taux à l'image de la Fed qui les a baissés de 150pb. Les annonces de Quantitative Easing ont également été importantes avec des annonces de milliers de milliards de dollars de rachats de titres obligataires par la Fed, la BCE et la BoE. Sur le plan budgétaire, les Etats-Unis ont annoncé un plan global porté à 2,2tr\$, et les différents Etats européens ont également mis en place des plans de relance massifs. Ces mesures inédites ont permis aux marchés de récupérer leurs pertes après avoir touchés un point bas fin mars. Ce rebond a particulièrement profité au secteur de la technologie pour lequel la période de confinement a permis d'accélérer les usages. En Europe

l'adoption à la mi-juillet du plan de relance NextGen par l'Union Européenne a rassuré sur la solidité de la zone.

Petit à petit, la confirmation de la normalisation de la croissance, notamment dans la sphère manufacturière, a aussi joué dans le bon sens. Les prévisions des contractions subies au second trimestre aux US et en Europe ont souvent été revues à la hausse. Seule la reprise du marché de l'emploi a pu montrer quelques signes d'essoufflement. Du côté des banques centrales, le ton est resté très accommodant. A Jackson Hole, Jerome Powell a officialisé l'adoption de nouveaux objectifs en matière d'inflation, s'autorisant à dépasser le cap des 2% de façon durable avant de relever les taux. Dans l'absolu, il a même exclu toute intervention avant 2023. En Europe, le message de BCE est, lui aussi, resté très accommodant, l'institution se disant néanmoins attentive quant au renforcement récent de l'euro. Au Japon, la BoJ et le tout nouveau premier ministre ont fait passer un message de stabilité.

Sur le plan politique, les épilogues positifs sur les deux derniers sujets de préoccupation du marché : une sortie ordonnée du Royaume Uni de l'Union Européenne et l'accord conclu entre républicains et démocrates sur les 900 Mds\$ de la dernière patte du plan de relance américain ont porté le marché sur la fin d'année. Mais le véritable changement permettant au marché d'accélérer son rebond sur le 4ème trimestre est venu des résultats très encourageants des candidat-vaccin de Pfizer/BioNtech et Moderna Therapeutics début novembre, qui ont vite remis le marché en mode « risk-on » au profit de la thématique « value/cycliques », en redonnant de la visibilité aux investisseurs.

Entre le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2020, le fonds a réalisé une performance de - 8.88%. Le positionnement « value » du fonds a fortement impacté sa performance ainsi que sa sous-pondération sur les secteurs de croissance particulièrement recherchés par les investisseurs lors de la crise sanitaire. Ceci a contribué à accentuer la surperformance déjà marquée du style « croissance » qui a surperformé la value de 18.0% sur la période, enfonçant encore des niveaux historiques de surperformance. Dans un premier temps le fort rebond des indicateurs avancés n'a pas permis au fonds de surperformer, les inquiétudes sur la suite de la crise sanitaire n'incitant pas les investisseurs à privilégier les valeurs values dans le rebond, contrairement à ce que l'on avait pu observer lors d'épisodes comparables. Dans un second temps, le fonds a pleinement profité de l'annonce d'un vaccin efficace pour fortement rebondir sur les deux derniers mois sans toutefois pouvoir compenser la sous-performance du début d'année. La surexposition du fonds aux secteurs cycliques et financiers et la sous-pondération des secteurs de croissance défensive (Biens ménagers et Technologie notamment) ont pesé sur la performance. La sélection de titres décevante dans les secteurs des loisirs voyages (Air France) et bancaires (Société générale) a été partiellement compensée par la bonne sélection de titre dans les secteurs Automobile (Peugeot et Daimler), des matières premières (Arcelor Mittal) et de la construction (Saint Gobain).

Nous estimons néanmoins que plusieurs éléments pourraient renforcer l'attrait du style « value » auprès des investisseurs dans les mois à venir : (i) le bon déroulement de la campagne de vaccination, (ii) des bases comparables de résultats particulièrement attractives en 2021 (dès le Q1) qui offrent un fort potentiel de rebond surtout en cas de reprise cyclique, (iii) la fin du vent contraire de la baisse des taux.

Dans ce contexte, notre politique de gestion a consisté construire le portefeuille autour de 4 thèmes pour profiter de ce potentiel rebond :

- Des sociétés ayant une forte exposition internationale pour profiter de la reprise chinoise en « V » qui est déjà en place : ArcelorMittal, Daimler, Henkel, AB Inbev, ST Microelectronics, Cap Gemini, BASF

- Des valeurs cycliques affichant des points d'entrée historiques avec un bilan solide leur permettant de traverser la crise et d'être les gagnants post crise sanitaire au sein de leur secteur : Airbus, Peugeot, Saint Gobain
- Conserver des positions sur des secteurs faisant face à des défis structurels mais qui affichent des valorisations très attractives avec des catalystes à court terme : Banque (BNP, Caixa, Intesa) et Energie (Total)
- Des valeurs défensives avec un aspect value pour limiter la baisse en cas de dégradation prolongée de la situation sanitaire : Danone, Deutsche Post, Carrefour, Veolia, Sanofi, Orange, Iliad

4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

Néant.

4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

Titres	En euros
RMM COURT TERME C	4 267 284,66€
ANHE BUSC INBE SA/NV	867 060,03€
BASF SE	806 178,95€
TOTAL SE	802 350,21€

Table 2. Ventes

Titres	En euros
RMM COURT TERME C	4 508 184,88€
SAINT-GOBAIN	971 126,89€
ILIAD	911 662,29€
DAIMLER AG	774 377,85€

4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.

Néant.

4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés :

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -
 - Prêts de titres : -
 - Emprunts de titres : -
 - Prises en pension : -
 - Mises en pensions : -
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
 - Change à terme : -
 - Future : -
 - Options : -
 - Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4.4.1 Instruments financiers dérivés

Néant.

4.4.2 Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Le FIA n'a pas eu, au cours de l'exercice, recours à des opérations de financement sur titres tels que des prêts et emprunts de titres, des prises et mises en pension.

4.5 Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement.

4.6 Informations sur les risques financiers

Systèmes de gestion du risque utilisés pour gérer ces risques	<p>Rothschild & Co Asset Management Europe a identifié l'ensemble des risques auxquels R-co Selection Euro est exposé afin d'adapter son dispositif de gestion des risques au FIA en fonction de sa nature, de sa taille et de sa complexité.</p> <p>Les contraintes réglementaires et statutaires du FIA sont suivies de façon permanente dans le système de tenue des positions et de passage d'ordres. Elles sont également vérifiées quotidiennement par le Contrôle des Risques.</p> <p>Le dispositif comprend des mesures de risque ex ante qui permettent de contrôler l'adéquation du FIA à sa stratégie de gestion et de fixer des seuils limites de risque. En parallèle, des simulations de crises sont réalisées afin d'identifier les scénarios qui auraient un impact négatif sur le FIA.</p> <p>Le dispositif comprend également un contrôle mensuel de liquidité du FIA afin de vérifier l'adéquation du profil de son actif à celui de son passif dans le respect des intérêts des porteurs.</p> <p>Une procédure de gestion des dépassements de limites a été mise en place dans le but d'assurer une correction rapide et, si nécessaire, la remontée de l'information à la Conformité et à la Direction de Rothschild & Co Asset Management Europe.</p>
% actifs du FIA à traitement spécial du fait de leur nature non liquide	<p>0%</p> <p>En 2020, notre méthodologie a été ajustée de façon à tenir compte des exigences de l'ESMA en termes de suivi du risque de liquidité. Les modifications ont porté sur la modélisation du risque de liquidité des obligations, ainsi que l'ajout de scénario de stress tests</p>
Effet de levier	<p>Les niveaux de levier maximal sont inchangés.</p> <p>Au 31/12/2020, le levier réel calculé selon la méthode brute et selon la méthode de l'engagement s'élève à :</p>
<i>Méthode brute</i>	99,75%
<i>Méthode engagement</i>	100,39%

5. Informations réglementaires

5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

5.1.1 Introduction

Conformément à la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une Politique de sélection de ses intermédiaires et d'exécution des ordres.

En tant que prestataire de services d'investissements habilité à délivrer le service de gestion de portefeuille et la gestion d'OPC, Rothschild & Co Asset Management Europe a l'obligation d'agir au mieux des intérêts de ses clients ou de l'OPC.

A ce titre, Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent les services, en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

La présente politique s'applique aux catégories d'instruments financiers suivants :

- les actions et valeurs assimilées,
- les produits de taux,
- les instruments financiers à terme,
- les OPC et le change.

5.1.2 Politique de sélection des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe n'exécute pas ses ordres (résultant des décisions d'investissement) directement mais a recours à des intermédiaires. Rothschild & Co Asset Management Europe doit prendre toutes les mesures nécessaires pour sélectionner les intermédiaires dont la politique d'exécution connue permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Rothschild & Co Asset Management Europe a instauré un Comité en charge de l'autorisation des intermédiaires pour sélectionner les intermédiaires les plus à même de fournir le meilleur résultat dans l'exécution des ordres, en tenant compte notamment des facteurs suivants, par ordre d'importance :

- La rapidité d'exécution ;
- Le prix de l'instrument financier ;
- Le coût global de la réalisation de l'ordre ;
- La probabilité d'exécution de l'ordre et le règlement ;
- La taille de l'ordre ;
- La nature de l'ordre (limite, à tout prix, au marché) ;
- Les places de marchés accessibles ;
- La qualité du back office (notamment le traitement des ordres, le reporting, etc.) ;
- Toutes autres considérations relatives à l'exécution de l'ordre.

5.1.3 Politique d'exécution des ordres

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique d'exécution afin de permettre à ses clients d'obtenir avec régularité, le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres, conformément aux dispositions législatives et réglementaires.

Afin de s'assurer du respect de l'intérêt exclusif des investisseurs et de leur traitement équitable tout au long du processus de traitement des ordres, les services concernés de Rothschild & Co Asset Management Europe mettent en œuvre notamment les procédures suivantes :

- Les ordres sont systématiquement horodatés et pré-affectés, même en cas de groupage d'ordres ;
- Les ordres sont exécutés exclusivement auprès d'intermédiaires préalablement agréés et évalués selon les critères définis ;
- Après exécution, l'affectation des ordres est automatique en fonction de l'ordre initial ;
- Lorsque l'exécution est partielle, l'allocation est faite systématiquement au prorata des ordres initiaux ;
- Une piste d'audit archive et horodate chaque étape du processus.

En cas d'instruction spécifique du client (RTO/Conseil), Rothschild & Co Asset Management Europe peut être exonéré de prendre tout ou parties des mesures prévues dans le cadre de sa politique de meilleure exécution.

5.1.4 Evaluation et notation des intermédiaires

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place un dispositif de surveillance de ses dispositifs de réception-transmission d'ordres et d'exécution d'ordres.

Les évaluations sont réalisées chaque semestre lors du Comité de Notation des Intermédiaires.

Une notation de la qualité d'exécution est préalablement attribuée par la table de négociation, qui est le reflet du suivi de la Best Execution réalisée en premier niveau.

Le Comité analyse les éléments suivants :

- La qualité et la rapidité des transactions par intermédiaires et par catégorie d'instruments financiers. Cette évaluation est effectuée à partir d'un rapport d'analyse quotidien des délais de traitement, prix exécution, données VWAP,
- Les incidents,
- La contractualisation et spécialement les accords particuliers conclus avec l'intermédiaire (rabais, remises, avantages...) et les potentiels conflits d'intérêts.
- Le dispositif de contrôle de l'exécution : le service de contrôle permanent de 2^{ème} niveau de Rothschild & Co Asset Management Europe présente les résultats de ces contrôles sur l'exécution et la sélection des intermédiaires,
- Le suivi du budget du compte Recherche.
- Tous événements susceptibles d'avoir un impact sur le dispositif d'exécution de Rothschild & Co Asset Management Europe.

En conclusion de ces données, le Comité valide la notation des intermédiaires afin de décider de la poursuite ou de la clôture de la relation commerciale existante en fonction de :

- la qualité et la fiabilité des exécutions (prix, suivi de l'ordre, rapidité, fiabilité) ;
- la qualité de l'information et la qualité de la relation commerciale ;
- la qualité de traitement de dépouillement des ordres (rapidité, taux de fiabilité).

5.1.5 Dispositif de contrôle

Des contrôles sont réalisés régulièrement selon les procédures en vigueur pour vérifier le respect des critères définis. Les résultats des tests sont intégrés dans une évaluation des risques réalisée au sein de la société et incluse au niveau du groupe Rothschild & Co.

La présente Politique et les dispositifs en matière de réception, transmission et exécution d'Ordres sont revus au moins une fois par an ou chaque fois qu'un changement significatif intervient dans le dispositif mis en place par Rothschild & Co Asset Management Europe.

Une version à jour de la présente Politique est disponible sur le site internet de Rothschild & Co Asset Management Europe.

5.1.6 Meilleure sélection et contrôle des prestataires fournisseurs de recherche

En application de la réglementation, Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en œuvre une politique de sélection et d'évaluation des entités qui lui fournissent le service de recherche en prenant en compte des critères liés notamment à la qualité de l'analyse financière produite.

Les frais de recherche sont supportés différemment en fonction des services de gestion :

- Pour la gestion sous mandat, les frais de recherche sont exclusivement supportés par Rothschild & Co Asset Management Europe ;
- Pour la gestion collective, les frais de recherche sont intégrés dans les frais de transactions et crédités sur un compte de Commissions de Courtage Partagé (CSA/RPA).

La politique de sélection et d'évaluation de la recherche utilisée dans le cadre des prestations rendues prend en compte des critères liés notamment à :

- La qualité de l'analyse / qualité de la recherche (notation, etc.) ;
- L'aide à la rencontre avec les entreprises ;
- Les spécialisations sectorielles et géographiques ;
- La personnalisation des analyses ;
- Le coût.

Une revue régulière des fournisseurs de recherche est effectuée sur la base des critères suivants :

- Les classements de place ;
- Les commentaires du métier ;
- L'analyse de la qualité ;
- Le prix de chaque prestation.

Une convention est signée avec chaque prestataire.

5.2 Critères ESG et Transition énergétique / Article 173

R-co Selection Euro respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe dont les grands principes sont :

- Le respect d'un cadre commun d'exclusions réglementaires et discrétionnaires
- L'intégration de critères extra-financiers dans la gestion du fonds :
 - o calcul et pilotage de la note ESG du portefeuille
 - o calcul de l'intensité carbone (en TCO2 - scopes 1 et 2 - par Mn€ de chiffre d'affaires) du portefeuille
- Une politique d'engagement qui s'exprime à différents niveaux au sein de la société de gestion à travers :
 - o un dialogue avec nos participations autour de différents thèmes de durabilité,
 - o l'exercice de nos droits de vote dans le respect des principes d'investissement responsable,
 - o la participation à des initiatives d'engagement collaboratives ou en partenariat avec des ONGs.

Les principales sources d'informations utilisées sont :

- MSCI ESG Research, qui nous fournit l'essentiel des données utilisées en matière de notation ESG et de calcul carbone
- Des papiers de recherches, pris en compte dans le cadre de nos analyses internes
- Institutional Shareholder Services (ISS) pour l'exercice des droits de vote

Sur l'exercice 2020, R-co Selection Euro respecte les principes de notre politique ESG et fait apparaître une note de 6.92 sur 10 au 31/12/2020. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet.

5.3 Exercice des droits de vote

5.3.1 *Politique de vote*

Notre politique de vote couvre la zone Europe et nous privilégions les sociétés dont la capitalisation est supérieure à 350 millions €. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre les valeurs actions européennes détenues dans les OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe. Afin de répondre à la politique ESG que nous suivons, nous pouvons également exercer nos droits votes à toutes les autres valeurs actions européennes détenues dans nos OPC, si ceux-ci l'exigent. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer des droits de votes de façon exceptionnelle :

- lors d'une augmentation de capital défensive si la société fait l'objet d'une OPA
- par décision d'un gérant ou d'un client
- à la demande ou une contrainte ESG

Les Etats-Unis sont partiellement couverts, quand la participation n'implique aucun surcoût pour RAM. Le reste du monde, et certains pays européens (Danemark et Suisse) ne sont pas couverts en raison du coût élevé induit par la connaissance, l'analyse et l'exercice des résolutions. Nous n'exerçons pas non plus nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse

- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC

5.3.2 Exercice des droits de vote

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services. Les recommandations les plus importantes peuvent être étudiées par nos analystes et traitées afin de favoriser les investisseurs. Les décisions prises sont communes à tous nos OPC.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet https://am.be.rothschildandco.com/stock/lib/ESG/20190709_Rapport%20ESG.pdf

5.4 Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont

évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants (1))
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM
- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire de situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

⁽¹⁾ : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou OPCVM 5, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

* * *

Au titre de l'année 2020, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

R&Co Asset Management Europe Exercice 2020	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale	Rémunération Fixe	Rémunération Variable
Population Totale	140	15,20	10,87	4,33
Population Régulée au titre de AIFM/UCITS	37	6,50		
<i>dont Gérants et Analystes</i>	<i>27</i>	<i>5,17</i>		
<i>dont Autre Population Régulée</i>	<i>10</i>	<i>1,33</i>		

Données en millions d'Euros, bruts non chargés

R-co SELECTION EURO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

R-co SELECTION EURO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine
75008 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux porteurs de parts du FCP R-co SELECTION EURO,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif R-co SELECTION EURO constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Olivier GALIENNE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Olivier Galienne', written over the printed name.

R-CO SELECTION EURO

COMPTES ANNUELS
31/12/2020

BILAN ACTIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
IMMOBILISATIONS NETTES	0,00	0,00
DÉPÔTS	0,00	0,00
INSTRUMENTS FINANCIERS	33 758 079,88	43 229 024,67
Actions et valeurs assimilées	33 607 305,52	42 835 565,19
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	33 607 305,52	42 835 565,19
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	150 279,36	393 279,48
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	150 279,36	393 279,48
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	495,00	180,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	495,00	180,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
CRÉANCES	0,00	0,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	0,00	0,00
COMPTES FINANCIERS	7 123,43	27 360,71
Liquidités	7 123,43	27 360,71
TOTAL DE L'ACTIF	33 765 203,31	43 256 385,38

BILAN PASSIF AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	34 131 037,52	39 881 581,56
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-528 284,16	2 501 733,16
Résultat de l'exercice (a,b)	124 710,77	823 451,10
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	33 727 464,13	43 206 765,82
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	495,00	180,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	495,00	180,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	495,00	180,00
Autres opérations	0,00	0,00
DETTES	37 244,18	49 439,56
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	37 244,18	49 439,56
COMPTES FINANCIERS	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	33 765 203,31	43 256 385,38

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR XEUR FESX D 0320	0,00	335 610,00
EURO STOXX 50 0321	35 500,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	651 118,77	1 535 800,25
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	651 118,77	1 535 800,25
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	314,65	1 412,80
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	314,65	1 412,80
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	650 804,12	1 534 387,45
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	465 708,59	584 562,12
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	185 095,53	949 825,33
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-60 384,76	-126 374,23
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	124 710,77	823 451,10

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013371838 - R SELECTION EURO M : Taux de frais maximum de 0.001% TTC.

FR0010784330 - R-CO SELECTION EURO C : Taux de frais maximum de 1.495 % TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts R-CO SELECTION EURO C	Capitalisation	Capitalisation
Parts R SELECTION EURO M	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2020 EN EUR

	31/12/2020	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	43 206 765,82	41 509 355,21
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	7 520 677,87	12 381 807,32
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-12 879 724,04	-18 772 149,28
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 501 300,97	3 116 903,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-3 071 963,54	-381 199,75
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	86 857,57	221 410,47
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-164 550,00	-4 590,47
Frais de transactions	-137 097,24	-107 500,62
Différences de change	0,00	17,57
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-3 520 523,81	4 273 976,75
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-112 903,53	3 407 620,28
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-3 407 620,28	866 356,47
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	675,00	18 960,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	495,00	-180,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	180,00	19 140,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	185 095,53	949 825,33
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-50,00 (*)	-50,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	33 727 464,13	43 206 765,82

(*) N et N-1 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	35 500,00	0,11
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	35 500,00	0,11

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 123,43	0,02
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	7 123,43	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2020
CRÉANCES		
TOTAL DES CRÉANCES		0,00
DETTES		
	Frais de gestion fixe	37 244,18
TOTAL DES DETTES		37 244,18
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-37 244,18

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part R-CO SELECTION EURO C		
Parts souscrites durant l'exercice	30 312,8400	6 529 792,44
Parts rachetées durant l'exercice	-44 909,7844	-9 065 319,93
Solde net des souscriptions/rachats	-14 596,9444	-2 535 527,49
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	139 617,7730	
Part R SELECTION EURO M		
Parts souscrites durant l'exercice	1 233,0000	990 885,43
Parts rachetées durant l'exercice	-3 764,0000	-3 814 404,11
Solde net des souscriptions/rachats	-2 531,0000	-2 823 518,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 991,0000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part R-CO SELECTION EURO C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part R SELECTION EURO M	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2020
Parts R-CO SELECTION EURO C	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	465 660,97
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,495
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts R SELECTION EURO M	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	47,62
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2020
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2020
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2020
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			150 279,36
Instruments financiers à terme	FR0007442496	RMM COURT TERME C	150 279,36
Total des titres du groupe			150 279,36

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	124 710,77	823 451,10
Total	124 710,77	823 451,10

	31/12/2020	31/12/2019
Parts R-CO SELECTION EURO C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	60 525,87	605 543,23
Total	60 525,87	605 543,23

	31/12/2020	31/12/2019
Parts R SELECTION EURO M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	64 184,90	217 907,87
Total	64 184,90	217 907,87

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2020	31/12/2019
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-528 284,16	2 501 733,16
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-528 284,16	2 501 733,16

	31/12/2020	31/12/2019
Parts R-CO SELECTION EURO C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-463 607,50	2 077 401,39
Total	-463 607,50	2 077 401,39

	31/12/2020	31/12/2019
Parts R SELECTION EURO M		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-64 676,66	424 331,77
Total	-64 676,66	424 331,77

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
Actif net Global en EUR	57 271 433,81	46 301 744,76	41 509 355,21	43 206 765,82	33 727 464,13
Parts R-CO SELECTION EURO C EUR					
Actif net	57 271 433,81	46 301 744,76	41 509 355,21	35 801 879,14	29 536 226,47
Nombre de titres	281 636,1822	197 714,2508	212 293,6969	154 214,7174	139 617,7730
Valeur liquidative unitaire	203,35	234,19	195,53	232,16	211,55
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,00	15,26	9,42	13,47	-3,32
Capitalisation unitaire sur résultat	1,21	1,81	2,95	3,92	0,43
Parts R EURO DYNAMIQUE D EUR					
Parts R SELECTION EURO M EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	7 404 886,68	4 191 237,66
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	6 522,0000	3 991,0000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	1 135,37	1 050,17
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	65,06	-16,20
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	33,41	16,08

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BASF SE	EUR	13 300	860 776,00	2,56
COMMERZBANK AG	EUR	75 700	398 636,20	1,18
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	EUR	16 400	947 756,00	2,81
DEUTSCHE POST AG NAMEN	EUR	20 000	810 000,00	2,40
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	28 400	424 722,00	1,26
DWS GROUP GMBH & CO KGAA	EUR	8 400	292 320,00	0,86
HEIDELBERGER ZEMENT	EUR	8 400	514 248,00	1,52
HENKEL AG AND CO.KGAA NON VTG PRF	EUR	5 200	479 960,00	1,42
PROSIEBEN SAT.1 MEDIA N	EUR	36 800	506 184,00	1,50
RWE AG	EUR	14 400	497 808,00	1,48
SIEMENS AG-REG	EUR	10 500	1 233 960,00	3,66
TOTAL ALLEMAGNE			6 966 370,20	20,65
AUTRICHE				
WIENERBERGER AG	EUR	18 500	482 480,00	1,43
TOTAL AUTRICHE			482 480,00	1,43
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	15 900	906 459,00	2,69
TOTAL BELGIQUE			906 459,00	2,69
ESPAGNE				
ATRESMEDIA	EUR	91 300	262 944,00	0,78
BANCO DE SABADELL S.A.	EUR	383 700	135 829,80	0,40
CAIXABANK S.A.	EUR	278 400	584 918,40	1,73
REPSOL	EUR	44 594	367 900,50	1,10
REPSOL RTS 08-01-21	EUR	44 594	12 517,54	0,04
TOTAL ESPAGNE			1 364 110,24	4,05
FINLANDE				
NOKIA (AB) OYJ	EUR	144 700	454 502,70	1,34
TOTAL FINLANDE			454 502,70	1,34
FRANCE				
ACCOR	EUR	12 600	372 960,00	1,11
AIRBUS SE	EUR	13 500	1 212 030,00	3,59
AMUNDI	EUR	3 800	253 840,00	0,75
AXA	EUR	22 700	442 922,40	1,32
BNP PARIBAS	EUR	24 700	1 064 693,50	3,16
CAPGEMINI SE	EUR	7 700	976 360,00	2,89
CARREFOUR	EUR	48 000	673 440,00	2,00
DANONE	EUR	11 400	612 864,00	1,82
EDF	EUR	43 900	566 090,50	1,67
EIFFAGE	EUR	6 400	505 856,00	1,50
ILIAD	EUR	1 860	312 666,00	0,93
L'OREAL	EUR	4 000	1 243 200,00	3,69
MICHELIN - CATEGORIE B	EUR	4 300	451 285,00	1,33
ORANGE	EUR	65 200	634 656,80	1,88
PEUGEOT	EUR	81 000	1 811 970,00	5,37
SAINT-GOBAIN	EUR	28 900	1 083 750,00	3,21

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SANOFI	EUR	17 900	1 408 730,00	4,18
SOCIETE GENERALE SA	EUR	40 900	696 199,80	2,06
TOTAL SE	EUR	39 700	1 401 410,00	4,16
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	33 000	660 330,00	1,96
TOTAL FRANCE			16 385 254,00	48,58
ITALIE				
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	64 900	925 474,00	2,74
ENI SPA	EUR	47 800	408 594,40	1,21
INTESA SANPAOLO	EUR	471 000	900 834,60	2,67
TELECOM ITALIA ORD SPA	EUR	1 318 500	497 601,90	1,48
UNICREDIT SPA	EUR	91 700	701 321,60	2,08
TOTAL ITALIE			3 433 826,50	10,18
LUXEMBOURG				
ARCELORMITTAL	EUR	81 700	1 542 496,00	4,58
TOTAL LUXEMBOURG			1 542 496,00	4,58
PAYS-BAS				
AEGON	EUR	178 077	576 079,10	1,71
ROYAL PHILIPS	EUR	20 401	893 155,78	2,65
STMICROELECTRONICS NV	EUR	19 900	602 572,00	1,78
TOTAL PAYS-BAS			2 071 806,88	6,14
PORTUGAL				
BCO ESPIR SANTO E	EUR	1 400 000	0,00	0,00
TOTAL PORTUGAL			0,00	0,00
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			33 607 305,52	99,64
TOTAL Actions et valeurs assimilées			33 607 305,52	99,64
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
RMM COURT TERME C	EUR	38	150 279,36	0,45
TOTAL FRANCE			150 279,36	0,45
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			150 279,36	0,45
TOTAL Organismes de placement collectif			150 279,36	0,45
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0321	EUR	1	495,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			495,00	0,00
TOTAL Engagements à terme fermes			495,00	0,00
TOTAL Instruments financier à terme			495,00	0,00
Appel de marge				
APPEL MARGE R.M.M.	EUR	-495	-495,00	0,00
TOTAL Appel de marge			-495,00	0,00
Dettes				
Comptes financiers			7 123,43	0,02
Actif net			33 727 464,13	100,00

Parts R SELECTION EURO M	EUR	3 991,0000	1 050,17
Parts R-CO SELECTION EURO C	EUR	139 617,7730	211,55

R-co SELECTION EURO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine
75008 Paris

Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif

au 31 décembre 2020

R-co SELECTION EURO

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Rothschild & Co Asset Management Europe

29, avenue de Messine
75008 Paris

Attestation du Commissaire aux Comptes relative à la composition de l'actif

au 31 décembre 2020

En notre qualité de commissaire aux comptes du Fonds Commun de Placement R-co SELECTION EURO et en application des dispositions prévues par l'article L214-24-49 du Code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 31 décembre 2020 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons de l'OPC acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons de l'OPC acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

A Paris La Défense, le

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés


Olivier GALVANE

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/20
PORTEFEUILLE : 1691 R-CO SELECTION EURO

Devise de fixing : FXR Devises Reuters
Devise du portefeuille : EUR (Etat simplifie, trame : NPC - TYPE D'INSTRUMENT DETAILLE / DEVISE VALEUR , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS DOSSIER VAL/LIGNE	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	<-----> PRIX REVIENT TOTA	Devise du portefeuille VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	<-----> PLUS OU MOINS VAL	PRCT ACT NET
-------------	------------------------------	-------------------------------	------------	-----------------------------------	--------------	-----------------	--------	------------------------------	--	-------------------	------------------------------	-----------------

0 - Actions & Valeurs assimilées

Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché réglementé

Actions & valeurs ass. ng. sur un marché regl. ou as

DEVISE VALEUR : EUR EURO

ATO000831706 WIENERBERGER AG		18,500.	P EUR	14.8001	M 30/12/20	26.08	T	273,802.71	482,480.00	0.00	208,677.29	1.43
BE0974293251 ANHE BUSC INBE SA/NV		15,900.	P EUR	45.541	M 31/12/20	57.01	T	724,101.23	906,459.00	0.00	182,357.77	2.69
DE0005552004 DEUTSCHE POST NAMEN		20,000.	P EUR	28.1096	M 30/12/20	40.5	T	562,191.18	810,000.00	0.00	247,808.82	2.40
DE0005557508 DEUTSCHE TELEKOM		28,400.	P EUR	12.9461	M 30/12/20	14.955	T	367,669.98	424,722.00	0.00	57,052.02	1.26
DE0006047004 HEIDELBERGER ZEMENT		8,400.	P EUR	44.9347	M 30/12/20	61.22	T	377,451.31	514,248.00	0.00	136,796.69	1.52
DE0006048432 HENKEL AG & CO PREF		5,200.	P EUR	72.3876	M 30/12/20	92.3	T	376,415.30	479,960.00	0.00	103,544.70	1.42
DE0007037129 RWE AG		14,400.	P EUR	24.2463	M 30/12/20	34.57	T	349,147.14	497,808.00	0.00	148,660.86	1.48
DE0007100000 DAIMLER AG		16,400.	P EUR	49.3333	M 30/12/20	57.79	T	809,066.24	947,756.00	0.00	138,689.76	2.81
DE0007236101 SIEMENS AG-REG		10,500.	P EUR	96.0648	M 30/12/20	117.52	T	1,008,680.72	1,233,960.00	0.00	225,279.28	3.66
DE000BASF111 BASF SE		13,300.	P EUR	60.2834	M 30/12/20	64.72	T	801,769.22	860,776.00	0.00	59,006.78	2.55
DE000CBK1001 COMMERZBANK AG		75,700.	P EUR	12.2604	M 30/12/20	5.266	T	928,114.03	398,636.20	0.00	-529,477.83	1.18
DE000DWS1007 DWS GROUP GMBH &		8,400.	P EUR	31.589	M 30/12/20	34.8	T	265,347.29	292,320.00	0.00	26,972.71	0.87
DE000PSM7770 PROSI EBEN SAT.1 MEDI		36,800.	P EUR	19.8249	M 30/12/20	13.755	T	729,557.28	506,184.00	0.00	-223,373.28	1.50
ES0109427734 ATRESMEDIA		91,300.	P EUR	7.2777	M 31/12/20	2.88	T	664,456.90	262,944.00	0.00	-401,512.90	0.78
ES0113860A34 BANCO SABADELL		383,700.	P EUR	1.5606	M 31/12/20	0.354	T	598,788.79	135,829.80	0.00	-462,958.99	0.40
ES0140609019 CAIXABANK		278,400.	P EUR	3.5023	M 31/12/20	2.101	T	975,035.65	584,918.40	0.00	-390,117.25	1.73
ES0173516115 REPSOL		44,594.	P EUR	12.7443	M 31/12/20	8.25	T	568,317.75	367,900.50	0.00	-200,417.25	1.09
FI0009000681 NOKIA (AB) OY		144,700.	P EUR	4.5503	M 31/12/20	3.141	T	658,423.65	454,502.70	0.00	-203,920.95	1.35
FR0000120172 CARREFOUR		48,000.	P EUR	16.4078	M 31/12/20	14.03	T	787,573.40	673,440.00	0.00	-114,133.40	2.00
FR0000120271 TOTAL SE		39,700.	P EUR	35.9511	M 31/12/20	35.3	T	1,427,257.83	1,401,410.00	0.00	-25,847.83	4.16
FR0000120321 L'OREAL		4,000.	P EUR	153.8911	M 31/12/20	310.8	T	615,564.33	1,243,200.00	0.00	627,635.67	3.69
FR0000120404 ACCOR		12,600.	P EUR	26.2499	M 31/12/20	29.6	T	330,748.74	372,960.00	0.00	42,211.26	1.11
FR0000120578 SANOFI		17,900.	P EUR	71.0961	M 31/12/20	78.7	T	1,272,621.02	1,408,730.00	0.00	136,108.98	4.18
FR0000120628 AXA		22,700.	P EUR	15.6574	M 31/12/20	19.512	T	355,423.04	442,922.40	0.00	87,499.36	1.31
FR0000120644 DANONE		11,400.	P EUR	58.3728	M 31/12/20	53.76	T	665,449.43	612,864.00	0.00	-52,585.43	1.82
FR0000121261 MICHELIN - CAT. B		4,300.	P EUR	112.4496	M 31/12/20	104.95	T	483,533.12	451,285.00	0.00	-32,248.12	1.34
FR0000121501 PEUGEOT		81,000.	P EUR	13.0444	M 31/12/20	22.37	T	1,056,594.74	1,811,970.00	0.00	755,375.26	5.37
FR0000124141 VEOLIA ENVIRONNEM.		33,000.	P EUR	16.7408	M 31/12/20	20.01	T	552,445.75	660,330.00	0.00	107,884.25	1.96
FR0000125007 SAINT-GOBAIN		28,900.	P EUR	31.8416	M 31/12/20	37.5	T	920,223.45	1,083,750.00	0.00	163,526.55	3.21
FR0000125338 CAPGEMINI SE		7,700.	P EUR	47.3002	M 31/12/20	126.8	T	364,211.41	976,360.00	0.00	612,148.59	2.89
FR0000130452 EIFFAGE		6,400.	P EUR	65.6219	M 31/12/20	79.04	T	419,980.33	505,856.00	0.00	85,875.67	1.50
FR0000130809 SOCIETE GENERALE SA		40,900.	P EUR	31.7877	M 31/12/20	17.022	T	1,300,116.53	696,199.80	0.00	-603,916.73	2.06
FR0000131104 BNP PARIBAS		24,700.	P EUR	43.7477	M 31/12/20	43.105	T	1,080,567.11	1,064,693.50	0.00	-15,873.61	3.16
FR0000133308 ORANGE		65,200.	P EUR	13.3673	M 31/12/20	9.734	T	871,546.57	634,656.80	0.00	-236,889.77	1.88
FR0004035913 ILIAD		1,860.	P EUR	114.9436	M 31/12/20	168.1	T	213,795.09	312,666.00	0.00	98,870.91	0.93
FR0004125920 AMUNDI		3,800.	P EUR	49.0652	M 31/12/20	66.8	T	186,447.83	253,840.00	0.00	67,392.17	0.75
FR0010242511 EDF	BLOQUE	1,518.	P EUR	8.16	M 31/12/20	12.895	T	12,386.88	19,574.61	0.00	7,187.73	0.06
		42,382.	P EUR	10.1148	M 31/12/20	12.895	T	428,685.34	546,515.89	0.00	117,830.55	1.62
IT0000062072 ASSICURAZ. GENERALI		64,900.	P EUR	15.7676	M 30/12/20	14.26	T	1,023,315.77	925,474.00	0.00	-97,841.77	2.74
IT0000072618 INTESA SANPAOLO		471,000.	P EUR	1.8348	M 30/12/20	1.9126	T	864,179.92	900,834.60	0.00	36,654.68	2.67
IT0003132476 ENI SPA		47,800.	P EUR	15.0386	M 30/12/20	8.548	T	718,844.55	408,594.40	0.00	-310,250.15	1.21
IT0003497168 TELECOM ITALIA ORD		1,318,500.	P EUR	0.8863	M 30/12/20	0.3774	T	1,168,637.68	497,601.90	0.00	-671,035.78	1.48
IT0005239360 UNICREDIT SPA		91,700.	P EUR	13.1269	M 30/12/20	7.648	T	1,203,737.52	701,321.60	0.00	-502,415.92	2.08

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/20

PORTEFEUILLE : 1691 R-CO SELECTION EURO

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXR Devises Reuters

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TYPE D'INSTRUMENT DETAILLE / DEVISE VALEUR , Tris : BVAL04)

V A L E U R	STATUTS VAL/LIGNE	DOSSIER	QUANTITE ET EXPR. QUANTITE	DEV COT	P.R.U EN DEVISE ET EXPR. COURS	DATE COTA	COURS VALEUR	I F	Devise du portefeuille					PRCT ACT NET
									<-----> PRIX REVIENT TOTA	VALEUR BOURSIERE	COUPON COURU TOTA	-----> PLUS OU MOINS VAL		
LU1598757687	ARCELORMITTAL		81,700.	P EUR	13.9301	M 31/12/20	18.88	T	1,138,089.50	1,542,496.00	0.00	404,406.50	4.57	
NL0000009538	ROYAL PHILIPS		20,401.	P EUR	18.0181	M 31/12/20	43.78	T	367,586.63	893,155.78	0.00	525,569.15	2.65	
NL0000226223	STMI NV		19,900.	P EUR	8.8561	M 31/12/20	30.28	T	176,236.07	602,572.00	0.00	426,335.93	1.79	
NL0000235190	AIRBUS SE		13,500.	P EUR	45.4163	M 31/12/20	89.78	T	613,120.68	1,212,030.00	0.00	598,909.32	3.59	
NL0000303709	AEGON		178,077.	P EUR	3.8049	M 31/12/20	3.235	T	677,563.41	576,079.10	0.00	-101,484.31	1.71	
PTBESAM0007	BCO ESPIRITO SANTO		1,400,000.	P EUR	0.9895	M 04/08/14	0.	V	1,385,365.68	0.00	0.00	-1,385,365.68	0.00	
SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO														
									CUMUL (EUR)	33,720,185.72	33,594,787.98	0.00	-125,397.74	99.61
Bons de souscriptions sur actions nég marchés régl														
DEVISE VALEUR : EUR EURO														
ES06735169H8	REPSOL RTS 01-21		44,594.	P EUR	0.	M 31/12/20	0.2807	T	0.00	12,517.54	0.00	12,517.54	0.04	
Actions & valeurs assimilées nég. sur un marché réglementé														
									CUMUL (EUR)	33,720,185.72	33,607,305.52	0.00	-112,880.20	99.64
III - Titres d'OPCVM														
OPCVM européens coordonnés et assimilables														
DEVISE VALEUR : EUR EURO														
FR0007442496	RIMM COURT TERME C		38.	P EUR	3955.3339	M 31/12/20	3954.72	5	150,302.69	150,279.36	0.00	-23.33	0.45	
VI - ENGAGEMENTS SUR MARCHES A TERME														
Engagements à terme fermes														
Futures étrangers														
DEVISE COTATION : EUR EURO														
IVG___H1	EURO STOXX 50 0321		1.	EUR	3500.5	M 30/12/20	3550.	4	0.00	495.00	0.00	495.00	0.00	
VIII - TRESORERIE														
Dettes et créances														
Appels de marge														
MARRCEUR	Appel Marge R.M.M.		-495.	EUR	1.	31/12/20	1.		-495.00	-495.00	0.00	0.00	0.00	
Frais de gestion														
FGPVFC1EUR	Frais de Gest. Fixe		-37,240.65	EUR	1.	31/12/20	1.		-37,240.65	-37,240.65	0.00	0.00	-0.11	
FGPVFC2EUR	Frais de Gest. Fixe		-3.53	EUR	1.	31/12/20	1.		-3.53	-3.53	0.00	0.00	0.00	
Frais de gestion														
									CUMUL (EUR)	-37,244.18	-37,244.18	0.00	0.00	-0.11
Dettes et créances														
									CUMUL (EUR)	-37,739.18	-37,739.18	0.00	0.00	-0.11

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 31/12/20

PORTEFEUILLE : 1691 R-CO SELECTION EURO

VL VALIDEE

Devise de fixing : FXR Devises Reuters

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TYPE D'INSTRUMENT DETAILLE / DEVISE VALEUR , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 33,758,079.88

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 1,206.52 EUR

Frais de Gest. Fixe : 0.11 EUR

Frais de gestion charge Entreprise

FRAIS MAXIMUM : 1,206.52 EUR

FRAIS MAXIMUM : 0.11 EUR

Part	Devise	Actif net	Nombre de parts	Valeur liquidative	Coefficient	Coeff resultat	Change	Prix std Souscript.	Prix std Rachat
C1 FR0010784330 R-CO SELECTION EUR C	EUR	29,536,226.47	139,617.773	211.55	87.573664557173			221.07	202.03
C2 FR0013371838 R SELECT EURO M	EUR	4,191,237.66	3,991.	1,050.17	12.426335442827			1,102.67	1,050.17

Actif net total en EUR : 33,727,464.13

Precedente VL en date du 30/12/20 :

C1	R-CO SELECTION EUR C	Prec. VL :	212.81	(EUR)	Variation :	-0.592%
C2	R SELECT EURO M	Prec. VL :	1,056.37	(EUR)	Variation :	-0.587%